

Communiqué

Crédit Mutuel Arkéa : le Oui à l'autonomie l'emporte à 96.4 %

Les trois fédérations du groupe réaffirment leur détermination collective à défendre leur modèle original de banque coopérative décentralisée

Brest, le 21 octobre 2016 – A l'issue des votes qui se sont déroulés du 19 au 21 octobre 2016, les trois fédérations du Crédit Mutuel Arkéa (Bretagne, Massif Central et Sud-Ouest) se sont exprimées, à une très large majorité, en faveur du projet défendu par le groupe. Sur 333 suffrages exprimés, 96.4 % se sont prononcés pour aboutir à la reconnaissance d'un organe central propre au Crédit Mutuel Arkéa. Ce vote, qui traduit l'adhésion collective d'un groupe au projet conduit par ses dirigeants, est un signal fort adressé à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) pour trouver une solution qui soit respectueuse de la réglementation bancaire et de l'autonomie du Crédit Mutuel Arkéa.

Pour Jean-Pierre Denis, Président du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne : « Le vote de nos Caisses locales – qui sont les seules propriétaires du groupe – conforte sans équivoque la position que nous défendons depuis des mois, à savoir la reconnaissance, par la voie législative, du statut d'organe central pour le Crédit Mutuel Arkéa d'une part et le CM11-CIC d'autre part. Dans le même temps, nous avons également proposé que les missions de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel soient redéfinies afin qu'elle puisse, en tant qu'association, promouvoir l'appellation Crédit Mutuel, assurer le développement de la branche professionnelle et défendre en toute neutralité les intérêts collectifs du Crédit Mutuel. Si cette proposition a été plébiscitée par nos administrateurs, c'est parce qu'il s'agit du seul scénario réaliste. Une issue à la fois conforme aux exigences de la BCE, respectueuse des intérêts de tous, y compris ceux de la Confédération. La Confédération et les pouvoirs publics ne peuvent ignorer plus longtemps la détermination collective exprimée par les représentants du Crédit Mutuel Arkéa. Ce vote historique et fondateur fera réfléchir, je l'espère, les dirigeants de la Confédération pour qu'ils acceptent le dialogue sur une base constructive et ouverte. »

Cette réforme est la seule qui permette de préserver l'identité et l'originalité du Crédit Mutuel, un ensemble pluriel décentralisé où coexistent depuis toujours plusieurs groupes autonomes, tout en respectant les exigences réglementaires.

Les votes, qui se sont déroulés à bulletin secret, ont permis aux présidents des 334 Caisses locales de s'exprimer de manière démocratique dans le respect des valeurs coopératives d'une banque mutualiste.

(.../...)

Le résultat des votes se répartit comme suit :

			
TOTAL Groupe	AG du 19/10	AG du 20/10	AG du 21/10
96,4 %	98,6 %	80 %	96,3 %
<i>soit 321 voix sur 333 exprimées</i>	<i>soit 218 voix sur 221 exprimées</i>	<i>soit 24 voix sur 30 exprimées</i>	<i>soit 79 voix sur 82 exprimées</i>

Ces résultats très positifs consolident la position du Crédit Mutuel Arkéa qui demande depuis plusieurs années une réforme législative pour faire évoluer la gouvernance du Crédit Mutuel avec la création d'un organe central propre au groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Le Crédit Mutuel Arkéa rappelle qu'il est un groupe autonome de 9 000 salariés, aux fondamentaux financiers très solides, qui intervient directement sur les marchés financiers pour gérer ses besoins de refinancement. La qualité de la signature du groupe figure ainsi parmi les plus attractives du marché comme en témoigne régulièrement l'intérêt des investisseurs pour les émissions du Crédit Mutuel Arkéa.

Par ailleurs, avec un ratio de solvabilité de 15.3 % au 30 juin 2016, le Crédit Mutuel Arkéa n'a aucune difficulté à respecter l'exigence de fonds propres renforcée que lui applique la BCE depuis 2015, qui considère depuis cette date l'hypothèse d'une séparation avec la CNCM, non seulement possible, mais parfaitement probable.

Ce vote historique pour le Crédit Mutuel Arkéa traduit la détermination collective du groupe pour préserver son autonomie pleine et entière et défendre, sur le long terme, les emplois sur ses territoires.